

Image not found or type unknown



garanties véhicules

Par **lao**, le **18/01/2022** à **09:39**

Bonjour

J'ai acheté une voiture le 14/01/2022 , j'ai peu roulé et le 17/01/2022, en conduisant le véhicule, une alerte est apparue soudainement à l'écran :

- * STOP
- * RISQUE DE CASSE DU MOTEUR
- * REGULATEUR DE VITESSE A CONTROLER
- * ESP A CONTROLER
- * INJECTIONS A CONTROLER

Ensuite il y'a une perte puissance du moteur.

J'ai ramené le véhicule au vendeur .

Peut-on parler de vices cachés? Au vu du delai entre l'acquisition du véhicule et l'apparition des défauts

Puis- je demander le remboursement du prix du véhicule (partiel par exemple) ?

En cas de refus de remboursement, quelles sont mes alternatives?

Je vous remerci de vos réponses

Par **Marck.ESP**, le **18/01/2022** à **10:20**

Bonjour

Vous ne dites pas si le vendeur est particulier ou professionnel ?

Est-ce un diesel (EGR,FAP) ?

Avez vous fait brancher la "valise" ?

Par **lao**, le **18/01/2022** à **10:23**

Merci pour votre 1ère réponse.

Il s'agit d'un professionnel.

Le véhicule est un diesel.

C'est quoi la "valise"?